

Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2024

Déclaration décrivant les résultats, les risques et les changements importants dans le fonctionnement, le personnel et les programmes

1. Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et dans la forme et aux modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport devrait être lu parallèlement au Budget principal des dépenses et au Budget supplémentaire des dépenses de 2024-2025. Le présent rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ni d'un examen.

1.1 Pouvoirs, mandat et responsabilité de base

L'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario) a pour mandat de renforcer la capacité économique du Sud de l'Ontario en matière d'innovation, de développement économique et de croissance et de soutenir un Sud de l'Ontario dynamique, inclusif et concurrentiel à l'échelle mondiale.

Des détails et des renseignements supplémentaires sur les pouvoirs, le mandat et la responsabilité de base de FedDev Ontario figurent dans la Partie II du Budget principal des dépenses et dans le Plan ministériel 2024-2025 de FedDev Ontario.

1.2 Méthode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une méthode de comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations ci-joint comprend les autorisations de dépenser qui ont été accordées à FedDev Ontario par le Parlement et celles utilisées par FedDev Ontario, conformément au Budget principal des dépenses et au Budget supplémentaire des dépenses pour l'exercice 2024-2025. Ce rapport trimestriel a été préparé à l'aide d'un cadre d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière en ce qui concerne l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par le biais de mesures législatives, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

FedDev Ontario utilise la méthode de comptabilité d'exercice intégrale pour préparer et présenter ses états financiers annuels qui font partie de son processus de rapport sur le rendement. Néanmoins, les autorisations de dépenser votées par le Parlement demeurent axées sur les dépenses.

1.3 Structure financière de FedDev Ontario

FedDev Ontario gère ses dépenses en vertu de deux crédits :

- le crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement, qui comprennent les autorisations de l'Agence liées aux dépenses relatives au personnel, au fonctionnement et à l'entretien;
- le crédit 5 – Subventions et contributions, qui comprennent toutes les autorisations liées aux paiements de transfert.

Les dépenses en vertu des autorisations législatives budgétaires, pour lesquelles les paiements sont effectués en vertu d'une loi préalablement approuvée par le Parlement et qui ne font pas partie des projets de loi des crédits annuels, comprennent des postes tels que la part du gouvernement du Canada au titre du régime d'avantages sociaux des employés et l'allocation pour automobile de la ministre.

2. Faits saillants des résultats du trimestre et du cumul annuel

Cette section présente les principaux éléments qui ont contribué à l'augmentation ou à la diminution nette des autorisations disponibles pour l'exercice et les dépenses réelles pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2024.

2.1 Analyse des autorisations (Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement, et Crédit 5 – Subventions et contributions et dépenses législatives)

Le total des autorisations disponibles et des dépenses prévues a diminué à 257,1 millions de dollars en date du 31 décembre 2024, comparativement à 465 millions de dollars pour la même période en 2023-2024, comme l'illustre le tableau « Déclaration des autorisations ».

La diminution nette de 207,9 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent est liée aux éléments suivants :

- une diminution de 4,4 millions de dollars du crédit 1 (autorisations des dépenses de fonctionnement);
- une diminution de 203,1 millions de dollars du crédit 5 (autorisations de subventions et de contributions);
- une diminution de 0,4 million de dollars des autorisations législatives.

Crédit 1 – Autorisations des dépenses de fonctionnement

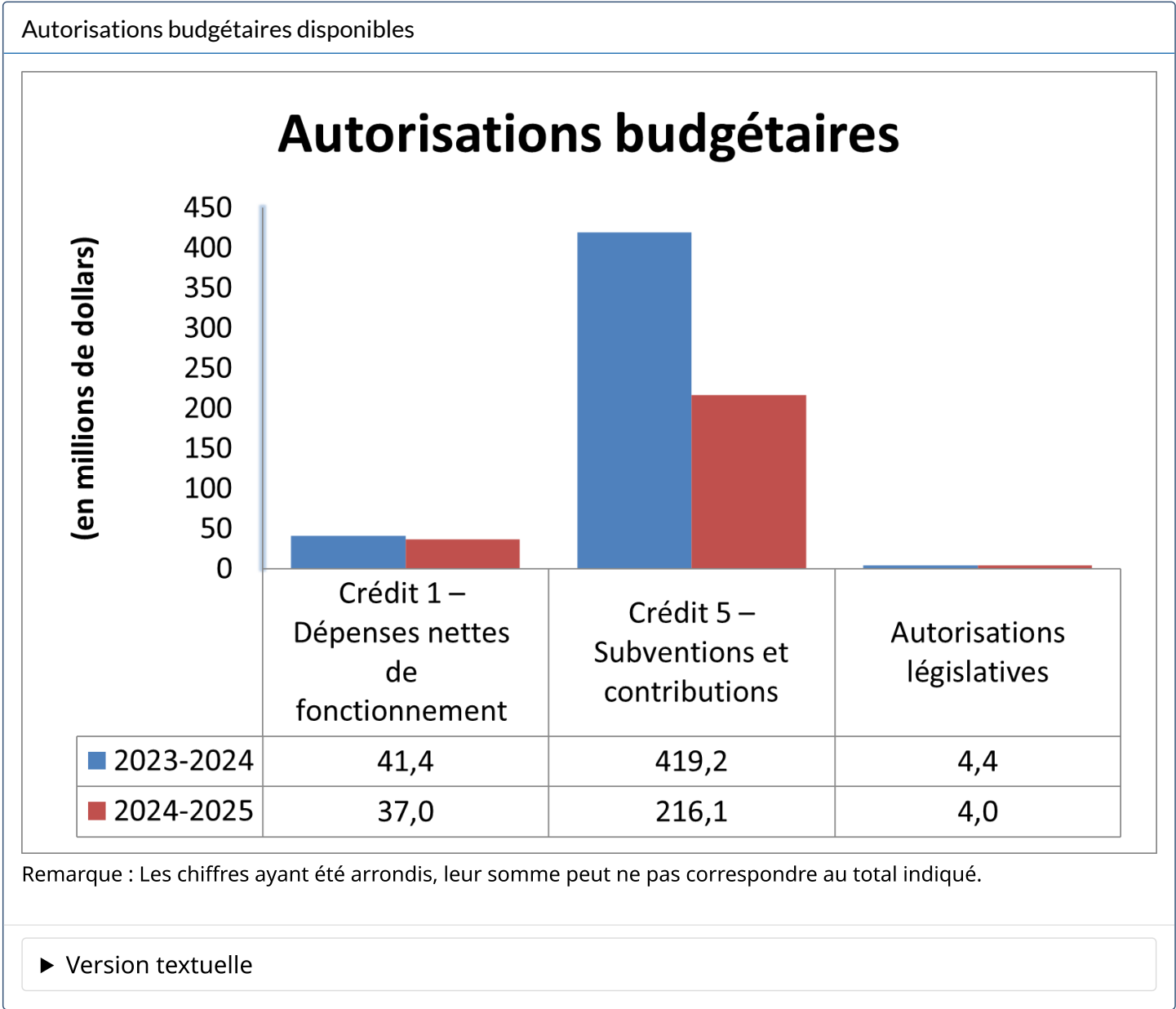
Le total des autorisations des dépenses de fonctionnement au titre du crédit 1 disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 s'élève à 37 millions de dollars, comparativement à 41,4 millions de dollars pour l'exercice 2023-2024. La diminution est liée à la fin progressive des initiatives pluriannuelles annoncées dans le budget de 2021 et à une normalisation des autorisations de l'Agence, celle-ci revenant à ses autorisations de programmes permanents régionaux.

Crédit 5 – Subventions et contributions

Le total des autorisations pour les subventions et contributions au titre du crédit 5 disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 s'élève à 216,1 millions de dollars, comparativement à 419,2 millions de dollars pour l'exercice 2023-2024. Cette diminution est liée à la réduction progressive d'initiatives du budget de 2021 qui ont soutenu la reprise économique dans le Sud de l'Ontario.

Autorisations législatives

Le total des autorisations législatives accordées pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 s'élève à 4 millions de dollars, comparativement à 4,4 millions de dollars en 2023-2024. Cette diminution des autorisations s'explique par le régime d'avantages sociaux législatif des employés, lié aux autorisations de fonctionnement (personnel) accordées pour l'exécution des programmes prévus dans le budget de 2021.



2.2 Analyse des dépenses

Dépenses cumulatives depuis le début de l'année

Au 31 décembre 2024, les dépenses cumulatives ont diminué à 143 millions de dollars, comparativement à 234,4 millions de dollars au 31 décembre 2023. La diminution des dépenses cumulatives depuis le début de l'année est principalement attribuée à la diminution des paiements de transfert pour les initiatives qui se terminent progressivement.

La diminution depuis le début de l'année de 91,4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent est liée aux éléments suivants :

- une diminution de 3 millions de dollars du crédit 1 (Dépenses de fonctionnement);
- une diminution de 88,1 millions de dollars du crédit 5 (Subventions et contributions);
- une diminution de 0,3 million de dollars des dépenses législatives.

Dépenses du troisième trimestre

Crédit 1 (Dépenses de fonctionnement)

Les dépenses relatives au personnel et aux autres articles courants de fonctionnement du troisième trimestre se sont élevées à 9 millions de dollars en 2024-2025, comparativement à 11 millions de dollars au même trimestre en 2023-2024. La différence de 2 millions de dollars reflète principalement une diminution des dépenses relatives au personnel (-2,2 millions de dollars) liées aux paiements ponctuels ou rétroactifs versés au troisième trimestre de l'exercice précédent. Les dépenses non salariales n'ont pas connu de variations par rapport au même trimestre de l'exercice précédent.

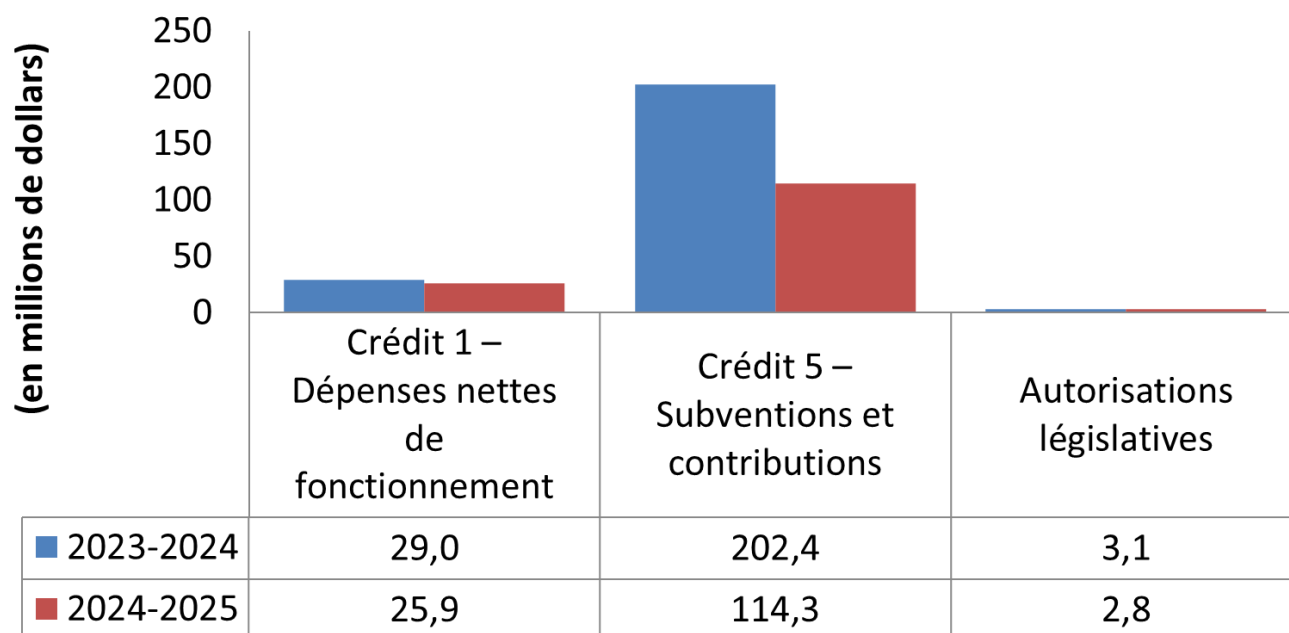
Crédit 5 (Subventions et contributions)

Les dépenses consacrées aux paiements de transfert se sont élevées à 38,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2024-2025, comparativement à 75,8 millions de dollars au même trimestre en 2023-2024. La différence de 37 millions de dollars est principalement due à la diminution des paiements de transfert pour les initiatives du budget de 2021 qui se terminent progressivement et qui étaient toujours en cours en 2023-2024.

(Pour de plus amples renseignements sur les dépenses, consulter le tableau des dépenses budgétaires ministérielles par article courant, en annexe.)

Dépenses à ce jour en date du 31 décembre 2024

Dépenses cumulatives à ce jour en au 31 décembre



Remarque : Les chiffres ayant  t  arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqu .

► Version textuelle

3. Risques et incertitudes

FedDev Ontario pr sente les principaux risques   son mandat dans le [Plan minist riel 2024-2025](#). En particulier, les pressions  conomiques mondiales, l'incertitude politique, les possibles ralentissements  conomiques et la fluctuation des taux d'int r t sont susceptibles d'avoir un impact sur la capacit  des b n ficiaires   r aliser les projets financ s.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

2024-2025 repr sente une ann e de transition pour l'Agence, car elle revient   ses niveaux de financement de base, apr s quatre ans de d penses  lev es pour les programmes d'aide et de relance.

Approbation par les hauts fonctionnaires

Nancy Gardiner
Pr sidente
Ottawa, Canada

Déclaration des autorisations (non vérifié) (en milliers de dollars) ¹

	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Total disponible pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 ²	Utilisés au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Total disponible pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 ²	Utilisé au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	36 988	8 970	25 922	41 386	11 026	28 954
Crédit 5 – Subventions et contributions	216 068	38 760	114 302	419 225	75 793	202 405
Autorisations budgétaires législatives	3 998	933	2 799	4 368	1 037	3 113
Total des autorisations	257 054	48 663	143 023	464 979	87 856	234 472

¹ Les chiffres ont été arrondis pour rapprocher les tableaux.

² Comprend les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non vérifié) (en milliers de dollars) ¹

	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Dépenses ajustées prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Utilisé au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses ajustées prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Utilisé au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre

	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Dépenses ajustées prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Utilisé au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses ajustées prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Utilisé au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Personnel ²	32 100	8 555	26 185	35 193	10 772	29 035
Transports et communications	609	106	272	740	175	416
Information	748	34	137	900	140	327
Services professionnels et spéciaux	6 385	1 094	1 737	7 500	808	2 052
Location	298	69	323	375	55	86
Services de réparation et d'entretien	46	0	0	59	0	1
Services publics, fournitures et approvisionnements	133	4	14	162	112	126
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	0	0	0	0	0	0
Acquisition de matériel et d'outillage	652	41	49	806	3	28
Paielements de transfert	216 068	38 760	114 302	419 225	75 793	202 405
Autres subventions et paiements	14	0	4	19	-2	-4
Dépenses budgétaires totales	257 054	48 663	143 023	464 979	87 856	234 472
¹ Les chiffres ont été arrondis pour rapprocher les tableaux. ² Comprend les dépenses au titre du Régime d'avantages sociaux des employés (RASE).						

2025-02-27

edDev Ontario

ontactez nous